

:: Carbo Putty

Mastic Polyester Spécial Carbone

DESCRIPTION

CARBO-PUTTY est un mastic polyester transparent pour les pièces en carbone :

- adhère sur les supports en carbone (Polyester/epoxy – **faire des essais préliminaires**)
- haut pouvoir garnissant
- surface très lisse
- application facile et sans porosité
- très bonne ponçabilité
- transparent
- ne jaunit pas, résistant aux UV

DOMAINES D'APPLICATION

Grâce à ses propriétés, CARBO-PUTTY peut être utilisé comme mastic de remplissage et de finition.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Viscosité de livraison à 20°C : pâteux
- Teneur en COV : 2004/42/IIB (b) (250) : <250g/l
- Coloris : transparent

MISE EN OEUVRE

SUPPORT :

Le support doit être propre, sec et dégraissé.

DOSAGE :

Adjonction de 2 à 2,5 % en poids de durcisseur PMEC.

Un produit insuffisamment mélangé peut entraîner des sous-réticulations et par conséquent une plus grande sensibilité à l'humidité

VIE EN POT :

A température ambiante de +20°C : 5 minutes.

TEMPERATURE AMBIANTE :

au minimum +5°C.

APPLICATION :

à la spatule

TEMPS DE SECHAGE :

Séchage à l'air à température ambiante de + 20°C : 20 à 30 minutes

PONCABILITE :

Après le temps de séchage indiqué.

Dégrossissage – à sec avec P240 – P360

Finition – à sec avec P400 - P500

SURCOUCHAGE :

CARBO-PUTTY peut être recouvert des produits CARSYSTEM suivants :

- CARBO-SPRAY, 2K Epoxy High Speed Primer, 2K VOC Filler 540, 2K Carbo Clear, 2K Filler Vario, Filler Wet on Wet, 1K Filler

DUREE DE CONSERVATION :

Environ 6 à 8 mois dans l'emballage d'origine fermé à une température entre +18 et +20°C.

UTILISATION - SECURITE

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les



03/2021

recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur.

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.